

1

Mes démarches*



Avant le bac :

- De la mi-janvier à la mi-mars, je m'inscris sur Parcoursup et formule mes vœux : www.parcoursup.fr/
- De la mi-mars à fin mai, j'ouvre, éventuellement, un DSE (Dossier social étudiant) en vue d'obtenir une bourse et/ou un logement universitaire (CROUS) : www.messervices.etudiant.gouv.fr
- À partir de fin mai, si mon vœu d'inscription en BUT a reçu un « Oui » sur Parcoursup, je me procure une attestation d'acquittement de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) (par paiement, d'environ 105 euros ou exonération, selon ma situation) et reçois mon numéro CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Après le bac :

- Muni de mon numéro CVEC, je m'inscris administrativement :
 - je m'acquies des droits d'inscription (environ 180 euros)
 - je complète mon dossier sur inscriptions.univ-lorraine.fr
- Je reçois ma carte CLÉ (Carte Lorraine étudiant), qui me donne accès à la BU, aux restos U, aux activités sportives, etc.



L'année prochaine, je serai étudiant·e dans un **BUT** (Bachelor universitaire de technologie) dans le domaine secondaire

- Chimie (4)
- Génie biologique (5, 8)
- Génie chimique - Génie des procédés (5)
- Génie civil-Construction durable (5)
- Génie électrique et informatique industrielle (2, 5 et 7)
- Génie industriel et maintenance (1, 8)
- Génie mécanique et productique (3, 5)
- Hygiène Sécurité Environnement (8)
- Informatique (3, 6 et 7)
- Mesures physiques (3)
- Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques (2)
- Métiers du multimédia et de l'Internet (6, 7)
- Qualité, logistique industrielle et organisation (1, 5)
- Réseaux et télécommunications (5)
- Science et génie des matériaux (4)
- Sciences des données (3)

- OÙ ?
- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| 1. IUT d'Épinal | 5. IUT Nancy-Brabois |
| 2. IUT de Longwy | 6. IUT Nancy-Charlemagne |
| 3. IUT de Metz | 7. IUT Saint-Dié-des-Vosges |
| 4. IUT de Moselle-Est | 8. IUT Thionville-Yutz |

4

À mon service :



Au jour le jour :

- Mon ENT (Espace numérique de travail) : <https://ent.univ-lorraine.fr/>
- Bibliothèques universitaires : <http://bu.univ-lorraine.fr/>
- Restos U : www.crous-lorraine.fr/restauration/
- MDE (Maison de l'étudiant) : www.univ-lorraine.fr/maisons-des-etudiants
- Centres de langues : <http://edolang.univ-lorraine.fr/>
- Activités physiques et sportives : <http://u2l.fr/suaps>
- Culture : www.univ-lorraine.fr rubrique « Culture-s »



Pour m'aider à élaborer mes projets :

- Orientation et insertion professionnelle : <http://u2l.fr/soip>
- International : <http://u2l.fr/international>



En cas de besoin :

- Scolarité : la scolarité de mon IUT
- Santé : <http://u2l.fr/sante>
- Handicap : <http://u2l.fr/handicap>
- Social : <http://u2l.fr/social>
- www.crous-lorraine.fr/bourses-et-aides-financieres/

	8 h	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h	19 h
Lundi		TP UE1 salle 302			RDV avec D.		TD UE2 salle 120					
Mardi		TP UE3 salle 303			TD UE2 salle 120			Projet 1 : Séance de travail n°2/3 avec Camille salle 123				
Mer.			TD UE1 salle 120						TP UE2 atelier RdeC			
Jeudi			TD UE3 salle 120						RDV au gymnase avec Paul : on teste le badminton			🎉
Ven.		Cours UE3 salle 303		RDV à la BU avec Jules et Anna pour préparer le TD de l'UE2						Projet 4 : séance de travail n°3/3 avec Léa salle 121		



"Ma première année de BUT s'est très bien passée : j'ai découvert de nouvelles matières intéressantes et je me suis sentie bien encadrée. Le rythme est proche de celui du lycée, mais les projets en groupe sont plus présents. Mon conseil : soyez curieux, organisés et à l'aise avec le travail en équipe !"

ENZO étudiant en BUT2 (2e année)

2

Ma rentrée :

- J'assiste obligatoirement aux réunions d'info de rentrée (dates et horaires sur le site de l'IUT) : présentation du BUT, des UE, des langues vivantes, de la bibliographie, des tuteurs, des salles d'enseignement, du service "scolarité", de l'association étudiante, etc.
- Sur mon ENT, je procède à mon inscription pédagogique dans les enseignements obligatoires et optionnels. De cette inscription, découlera mon emploi du temps, qui sera consultable tout au long de l'année dans mon ENT. L'inscription pédagogique est obligatoire pour pouvoir me présenter aux examens.

3

Mon emploi du temps (indicatif) :



- volume horaire hebdo : +/- 27 heures
- UE : Unité d'enseignement (matière)
 - TD : Travaux dirigés
 - TP : Travaux pratiques
 - Projet (SAÉ : Situation d'apprentissage et d'évaluation)
 - 🍴 : "Resto U"